

est due néanmoins à cette clientèle, et est donc à l'origine d'emplois indirects. Les services de la Chambre de Commerce et d'Industrie estiment qu'un tiers de ces activités, particulièrement en zones rurales, n'existerait pas dans le Lot sans cet apport déterminant. Enfin, au-delà des dépenses touristiques directes et indirectes, le tourisme fait vivre d'autres activités impliquant des emplois induits, en particulier dans le bâtiment et l'artisanat (construction et travaux d'hébergements touristiques...).

Les politiques touristiques : état des lieux

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy conduit une politique s'appuyant sur des réflexions menées depuis la fin des années 90. Elle fait l'objet de documents écrits : le premier est la "Charte du Parc", le second, en cours de réalisation, concerne la révision de cette Charte et la candidature à la Charte Européenne du Tourisme Durable.

Par ailleurs, au niveau départemental, le "Forum Horizon Tourisme" du 1^{er} décembre 2006, s'est appuyé sur un rapport intitulé "Quels enjeux, quel positionnement et quelles ambitions pour le tourisme lotois à l'horizon 2012 ?".

L'analyse de ces écrits, concernant le département du Lot et le Parc naturel régional, permettent de comparer les choix de développement privilégiés par les deux niveaux géographiques (celui du territoire du Parc faisant partie du département.)

Il apparaît heureusement une même vision de la politique à conduire, chacun soulignant que l'économie touristique est transversale et "vit" par conséquent en interdépendance avec les autres secteurs d'activités. On relève cependant que les approches sont un peu différentes. Pour le niveau départemental, la démarche stratégique doit être conduite en tenant compte du développement durable. Pour le Parc naturel régional, c'est la Charte Européenne du Tourisme Durable qui conditionne a priori les choix stratégiques.

Ceci étant, **les grandes orientations se rejoignent** :

Département du Lot : apport économique et emploi, aménagement du territoire et mise en valeur des patrimoines, valorisation de l'image Lot (attractivité), lien social ;

Parc naturel régional des Causses du Quercy : "l'économie touristique doit s'intégrer totalement dans la volonté de préserver la qualité de vie dans tous ses aspects et de soutenir le développement économique et social du territoire". Le Parc naturel régional s'appuie sur la "marque Parc" et souhaite mieux la "valoriser". Dans ce contexte, le Parc a souhaité "affirmer son identité" et marquer ses spécificités : celles-ci sont complémentaires de celles du Lot et contribuent à la synergie des deux niveaux géographiques.

De même que Rocamadour constitue le cœur touristique du Parc, le Parc naturel régional des Causses du Quercy constitue le cœur touristique du Lot.

Les thématiques prioritaires

Elles sont nombreuses à l'échelle du Lot et incluent celles du Parc naturel régional. Celui-ci pourrait retenir celles qui lui sont spécifiques et relevant du Tourisme Durable, sachant par ailleurs que la politique "Grands Sites", qui concerne Rocamadour, est déjà prise en compte par la Région et le Département.

Des pistes stratégiques et des propositions concrètes sont listées dans le mémoire de A. Audiffren (Master 2 - Université Toulouse le Mirail - octobre 2006). En terme de productions, nous relevons **les activités de pleine nature, les gîtes Panda, les Hôtels au naturel...** Nous pouvons citer, au niveau des outils de promotion, **la publication de documents pratiques** à l'usage de la clientèle mais également des prestataires, sans omettre **une signalétique harmonisée** sur les sites du Parc naturel régional des Causses du Quercy.

En matière de promotion, la priorité pourrait consister à **conduire des actions mettant en valeur l'image Parc**, en évitant de décliner excessivement certains labels qui peuvent s'apparenter à des certifications.

Pour en savoir plus :

- . Atlas du Tourisme dans le Lot (2003) - Comité Départemental du Tourisme du Lot
- . Bilans touristiques 2003, 2004 - Comité Départemental du Tourisme du Lot
- . L'année touristique 2005 dans le Lot - Comité Départemental du Tourisme du Lot
- . La clientèle touristique dans le Lot en 2000 - Comité Départemental du Tourisme du Lot et Catherine Jousset
- . Étude d'image et de notoriété du département du Lot (2001) - Comité Départemental du Tourisme du Lot & Novamétrie
- . Les chiffres du tourisme en Midi-Pyrénées (2004) - Comité Régional du Tourisme
- . Les comptes du tourisme (mai 2005) - Direction du Tourisme
- . La prospective de la demande touristique à l'horizon 2010 - Réinventer les vacances - Direction du Tourisme et Commissariat Général du Plan (à la Documentation française)
- . Tourisme et technologie de l'information et de la communication : le futur est déjà là (AFEST)
- . Ménageons nos espaces et nos ressources - Utilisons leur potentiel avec intelligence et bon sens (www.tourisme-durable.net)
- . Quels enjeux, quel positionnement et quelles ambitions pour le tourisme lotois à l'horizon 2012 ? - Forum Horizon Tourisme (01/12/06)
- . Contribution à une méthodologie de tourisme durable et mise en œuvre de la Charte Européenne du Tourisme Durable au Parc naturel régional des Causses du Quercy - Anelise Audiffren - Master - Université de Toulouse II Le Mirail (10/06)
- . Le tourisme, outil de revitalisation des territoires ruraux et de développement durable ? M. Guérin, M. F. Pérol-Damon, P. Stenlein - Conseil National du Tourisme (2005)

Contact sur le thème : Jean de Chalain, Membre du Comité Scientifique et de Prospective du Parc naturel régional des Causses du Quercy et auteur de ce numéro de *Regards sur le Parc*



Thème n°6 : La place du tourisme dans l'économie du Parc naturel régional des Causses du Quercy

Au même titre que l'agriculture ou l'industrie, le tourisme représente un sujet trop vaste pour être analysé et commenté dans son ensemble sur 4 pages. C'est pourquoi il nous a paru souhaitable de nous limiter à l'un de ses aspects. Notre choix s'est donc porté sur le poids économique du tourisme dans le Parc naturel régional. Nous avons en effet une connaissance chiffrée de ce secteur aussi important que méconnu. Ce poids du tourisme est mis en évidence par un "taux de fonction touristique"⁽¹⁾ particulièrement élevé.

Un développement touristique devant faire l'objet de choix stratégiques, nous nous sommes appuyés au niveau de la réflexion sur les documents élaborés par les instances du Parc naturel régional. Nous avons également constaté un potentiel de synergie avec les partenaires des niveaux départemental et régional qui s'avèrent être totalement en phase quant à la politique de développement touristique à conduire : il s'agit là d'un atout peu habituel. C'est pourquoi sont envisagées des actions spécifiques au Parc naturel régional des Causses du Quercy s'inscrivant dans le sens de cette synergie.

Jean de Chalain
Membre du Comité Scientifique et de Prospective du Parc naturel régional des Causses du Quercy

Le tourisme ?

Le tourisme apparaît pour beaucoup comme une nébuleuse insaisissable, se situant selon les cas entre le secteur socio-culturel et l'économie pure. Il est considéré par certains comme le facteur de la disparition de la culture traditionnelle, par d'autres comme la panacée incontournable.

Malgré une définition simple, à savoir : "action de voyager pour son agrément", le tourisme revêt des aspects multiples : c'est l'industrie du bon accueil constitué par un ensemble de services diversifiés et, en conséquence, par l'économie et les emplois qui en découlent ; c'est également une question d'aménagement du territoire.

La France est le pays le plus visité du monde mais n'arrive qu'en 3^e position en ce qui concerne les recettes. En 2004, la consommation touristique s'élevait à 106 milliards d'euros dont près d'un tiers provenait des touristes étrangers. Il s'agit de la **1^{ère} industrie exportatrice de notre pays**.

Pendant longtemps, les moyens d'analyse, particulièrement en terme d'emplois, ont manqué principalement en raison de la transversalité du phénomène. A la fin des années 80, au plan national, la Direction du Tourisme a élaboré annuellement les "comptes satellites du tourisme", appuyée par des experts, des bureaux d'études, des universitaires mais également par des organismes institutionnels (INSEE, Banque de France, ASSEDEC...). Simultanément, la Région Midi-Pyrénées et le Département du Lot ont été des pionniers dans l'exploitation d'indicateurs du tourisme par le canal de leurs outils que sont le Comité Régional du Tourisme et le Comité Départemental du Tourisme. Pour la réalisation de ce 4 pages, nous nous sommes d'ailleurs appuyés sur la compétence de ces structures et sur leurs travaux dont sont extraits les cartes et graphiques. Nous les remercions pour leur collaboration déterminante.

"Concevoir un nouveau tourisme"

(article 23 de la Charte du Parc naturel régional des Causses du Quercy)

Extraits :

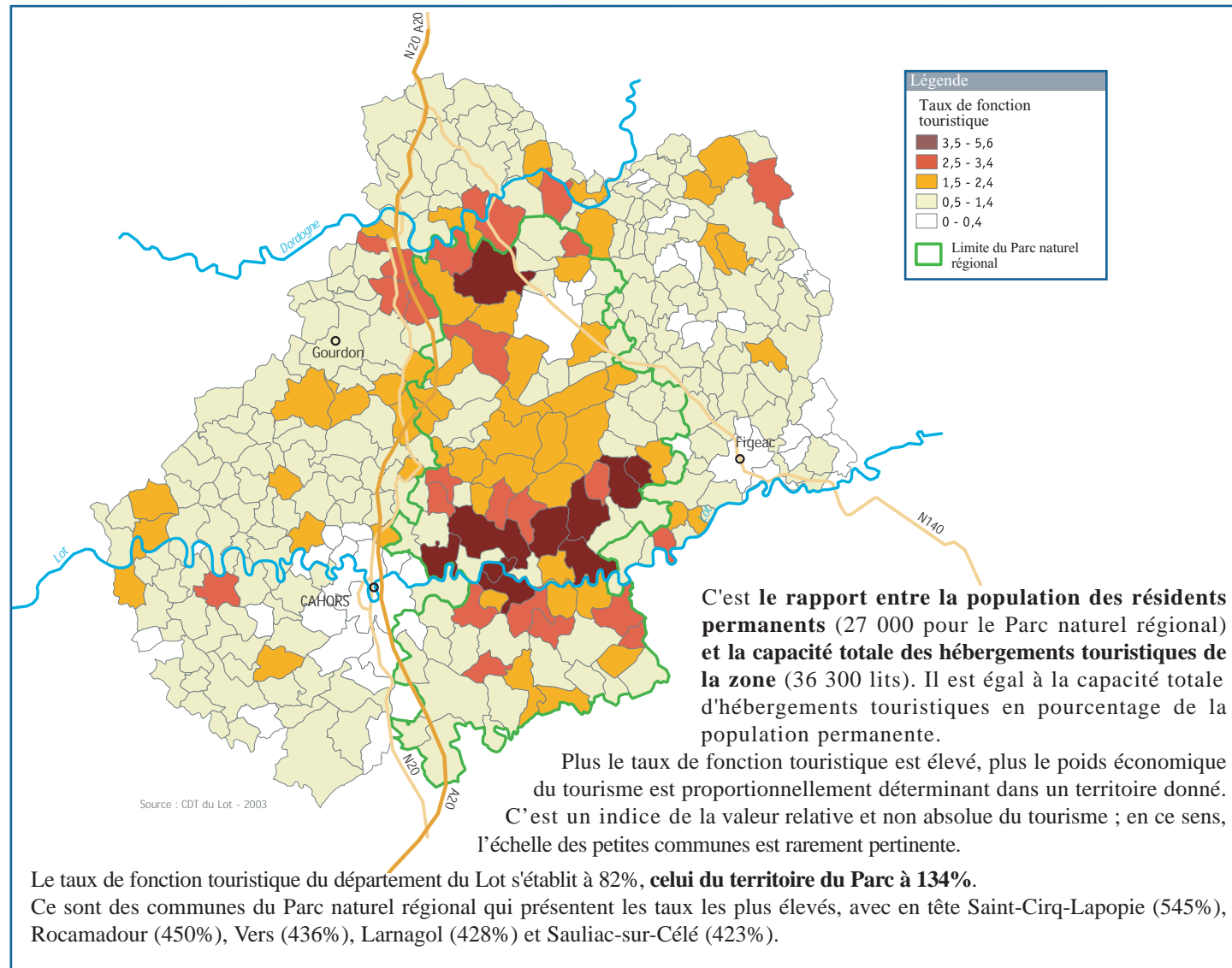
- "...les différents acteurs (du Parc naturel régional) ont la ferme volonté de développer un tourisme de grande qualité s'inscrivant dans les objectifs de la Charte Européenne du Tourisme Durable"
- "...la sensibilisation des visiteurs à la qualité de l'environnement et au respect du patrimoine naturel, culturel, historique... doit être un souci constant."
- "Les activités comme les équipements touristiques doivent se référer systématiquement à une évaluation des impacts" (qu'ils engendrent).
- "...la fréquentation touristique doit être adaptée aux potentialités du territoire en maîtrisant et en organisant les flux."
- "Mettre en synergie tous les acteurs du tourisme"
- Formation des intervenants : "L'amélioration qualitative de l'accueil passe par une formation permanente destinée à donner la meilleure qualification possible aux intervenants et aux personnels du tourisme."
- Favoriser "une meilleure cohérence spatiale et temporelle" (du tourisme).

(1) Voir en page 2 la définition et la carte du taux de fonction touristique.



Le Taux de fonction touristique des communes du Lot

Extrait de l'Atlas du Tourisme dans le Lot - Année 2003 - Comité Départemental du Tourisme du Lot



La fréquentation dans les hébergements du Parc naturel régional des Causses du Quercy

Évaluation de la fréquentation touristique (en nombre de nuitées) par type d'hébergement

Nuitées par type d'hébergement	LOT	PNR des Causses du Quercy
Hôtellerie	963 862	326 279
Hôtellerie de plein air	1 039 512	275 332
Centres de vacances	427 315	95 413
Locatif	1 240 849	344 908
Hébergements spécialisés	224 871	85 883
Hébergement marchand	3 896 409	1 127 814
Résidences secondaires (hors locatif)	1 983 097	518 445
Accueil chez famille et amis	4 556 361	704 671
Hébergement non marchand	6 539 458	1 223 116
TOTAL	10 435 868	2 350 930

Source : Atlas du Tourisme année 2003, Observatoire du Tourisme du Lot, 2003.

La capacité d'accueil du Parc naturel régional des Causses du Quercy représente 27% de celle du département du Lot, les 2 351 000 nuitées 23% et les dépenses touristiques 26%.


Le Parc naturel régional enregistre une part importante de ses nuitées en hébergement marchand, particulièrement dans l'hôtellerie. Dans le Lot, la dépense moyenne par jour et par personne s'établit à 22 euros (de 10,2 euros en résidence secondaire jusqu'à 65 euros dans l'hôtellerie). Les dépenses touristiques annuelles s'élèvent à 224 millions d'euros pour le département et à 55 millions d'euros pour le Parc naturel régional des Causses du Quercy.

Les éléments ci-contre se réfèrent aux années 2001 à 2003. Pour en savoir plus, en particulier en ce qui concerne les modes de calcul, se référer à l'Atlas du Tourisme dans le Lot - Comité Départemental du Tourisme.

Tourisme et emploi

L'économie départementale et l'emploi

Quelques chiffres repères

	Montant en millions d'euros	Nombre d'emplois	
Chiffre d'affaires 2006 de la totalité des entreprises lotoises (1) industrie, commerce, construction et tertiaire (assujetties à la TVA)	3 908	32 000	
Part des entreprises industrielles (2)	1 100	8 500	(1) Source : Direction des Services fiscaux
Part des dépenses (3) touristiques (année 2003) : elles concernent pour l'essentiel le secteur tertiaire, ainsi que, à un degré moindre, l'agriculture (accueil et ventes à la ferme)	224	3 130 (4)	(2) Source : CCI du Lot
Comptes de l'agriculture 2004 (5) (production de la branche agriculture)	382	8 177 (6)	(3) Montant des dépenses réalisées par les touristes auprès de tous les prestataires du département (qu'ils soient ou non professionnels) - source CDT
			(4) Emplois liés au tourisme (1999)
			(5) Source DDAF
			(6) Équivalent - emplois plein temps 2003 (UTA)

Dans le Lot, un "emploi lié au tourisme" correspond à une recette touristique de 71 565 euros. Les recettes touristiques du Parc s'élevant à 55 millions d'euros génèrent donc 768 "emplois liés au tourisme"⁽²⁾. Il s'agit d'emplois directs, en fait des "équivalents-emplois plein temps", qui se situent majoritairement dans l'hôtellerie, la restauration et l'hôtellerie de plein air.

Cela nous amène à évoquer la saisonnalité des emplois touristiques (salariés et non salariés). On estime qu'un emploi à plein temps correspond à 2 emplois à temps partiel ; pour 3 emplois en haute saison, il y a donc un emploi en basse saison.

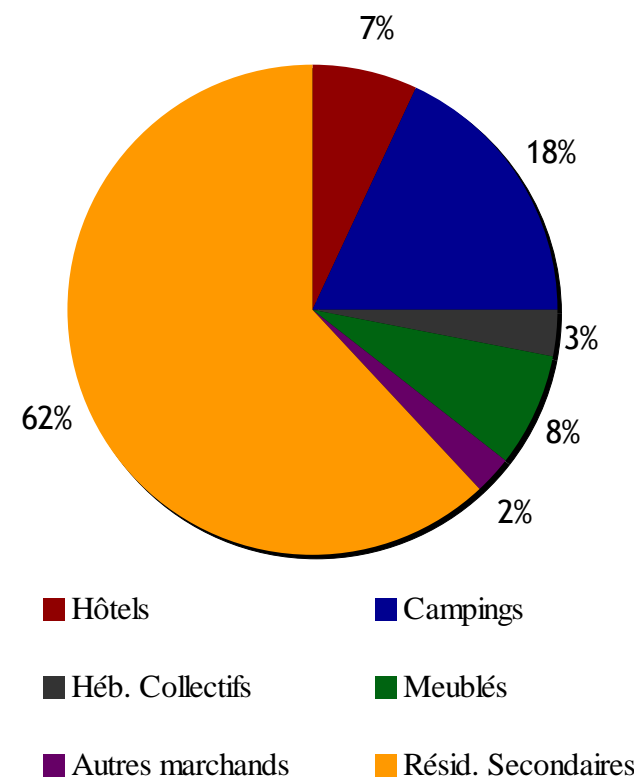
Si 768 emplois sont directement liés au tourisme sur le territoire du Parc naturel régional, il est par contre difficile d'évaluer précisément les emplois indirects et induits relevant des activités touristiques (industrie de main d'oeuvre s'il en est une). Bien qu'aucune statistique n'existe à ce sujet, il est reconnu qu'une part importante du chiffre d'affaires de nombreux commerces et services ne relevant pas des recettes du tourisme

(2) Sont inclus dans ces emplois : hébergements marchands, restauration et cafés, agences et organismes de tourisme, activités de loisirs et sportives, gestion du patrimoine, thermalisme.

Les Capacités d'accueil en nombre de personnes

	LOT	PNR des Causses du Quercy
Hôtels	7 395	2 571
Campings	23 859	6 641
Héb. Collectifs	4 708	1 074
Meublés	9 679	2 781
Autres marchands	1 894	753
Résid. Secondaires	83 459	22 514
TOTAL	130 994	36 334

Les capacités d'accueil par type d'hébergement dans le Parc



Précisons que la plus forte capacité d'accueil en hébergements marchands est enregistrée à Rocamadour (2 460 lits marchands, soit 87% de la capacité de la commune).